

# Transformation numérique du travail

## le point de vue du médecin

Pr Maria Gonzalez

Service de Pathologie Professionnelle et Médecine du Travail

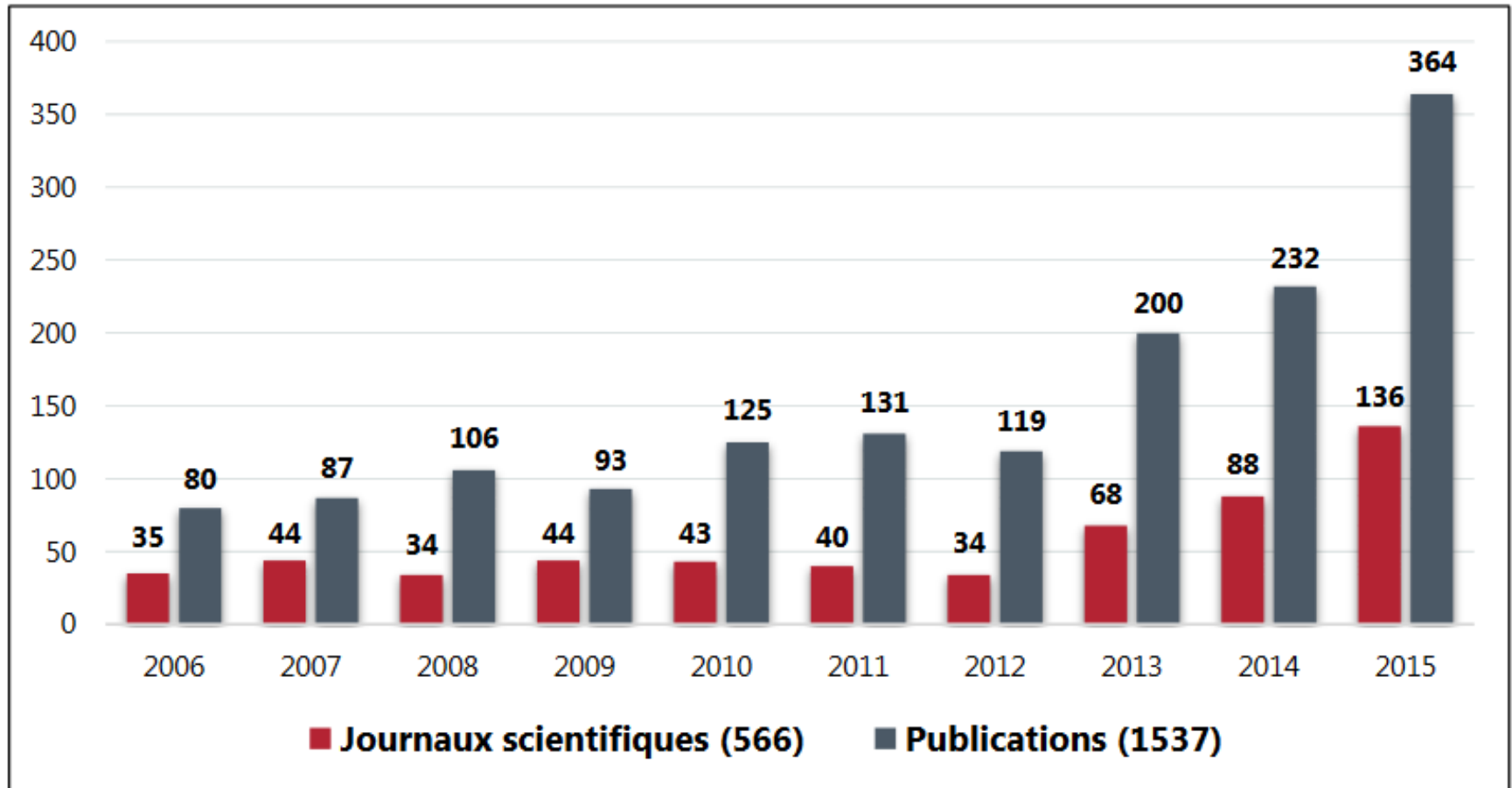
Pôle Santé Publique - Santé au Travail

Hôpital Civil

Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

[Maria.Gonzalez@chru-strasbourg.fr](mailto:Maria.Gonzalez@chru-strasbourg.fr)

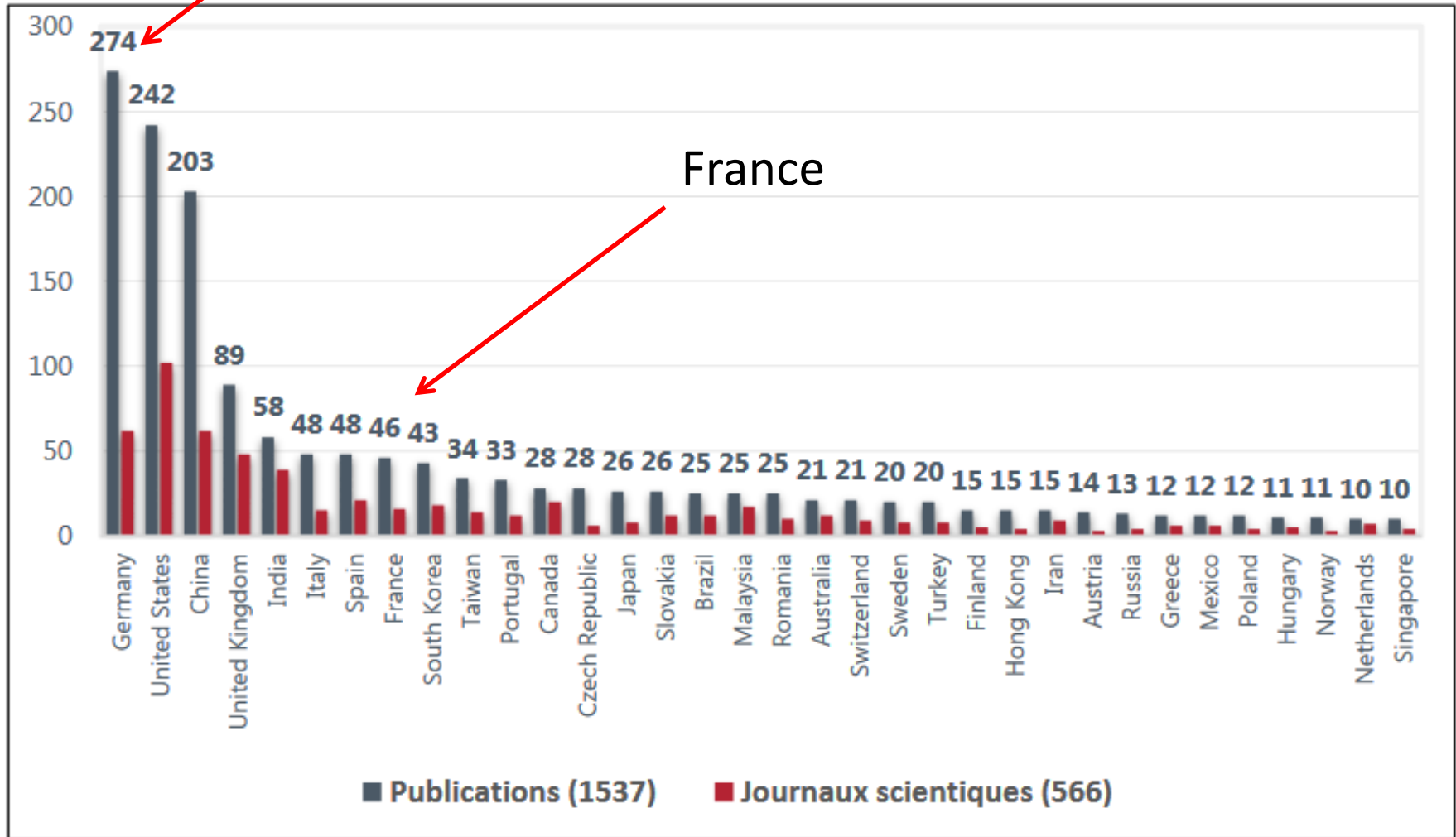
FIGURE 1 – Distribution par année des 1537 publications répertoriées



*Le passage au numérique, C. Danjou, L Rivest, R. Pellerin – CEFRIO-2017- Canada*

Allemagne

FIGURE 2 – Distribution par pays des 1537 publications répertoriées



# La transformation numérique et les conséquences possibles sur le travail

- Accélération de l'intégration des nouvelles technologies du numérique avec un impact sur le travail mais aussi sur la vie personnelle
- Concerne aussi bien d'utilisation des flux de données, des réseaux internet, des nouveaux outils de communication à distance, des objets et machines connectés, de robots collaboratifs, intelligence artificielle ...
- Va modifier les méthodes de conception, de production, de collaboration, de management et les organisations de travail

Peut également avoir pour conséquence :

- une surcharge informationnelle et communicationnelle qui peut être délétère en terme d'intensification du travail
- une nouvelle distribution du travail dans l'espace et le temps avec le télétravail, le travail nomade, les espaces de coworking ...
- une évolution des emplois salariés avec une forte augmentation de l'auto-entreprenariat ou des contrats plus flexibles notamment en durée...

# Les conséquences possibles sur la santé

- Positives sur les avancées possibles sur les aspects d'autonomie, de valorisation de certaines tâches, d'efficacité, d'allègement de facteurs de pénibilité physique (manutention, répétitivité), de montée en compétence, de gain de temps, de travail à domicile
- Mais également risques d'aggravation de la charge mentale et cognitive, d'hyperconnexion, de sentiment d'échec en cas de rupture de compétence pour faire face, d'incertitude sur le devenir de l'emploi, d'isolement et de perte de repères, de manque d'appartenance à un collectif de travail, de perte de droits sociaux
- Cela nécessite un accompagnement, une préparation et une anticipation par les services RH mais aussi une adaptation des services de santé au travail

# Le constat de l'évolution des risques psychosociaux (RPS) et de l'impact sur la santé

- Progression forte en France des conséquences des RPS : épuisement professionnel, syndromes anxio-dépressifs ( + 40 % de maladies professionnelles en 2016)
- Les effets sont connus depuis des années, l'usage des TIC dans tous les secteurs d'activité en est un des facteurs
- Les études faites montrent bien que ce ne sont pas les outils eux-mêmes qui sont en cause mais leur usage intensif et sans limites claires entre la vie professionnelle et vie personnelle notamment chez les cadres
- Les conséquences sur la santé des entreprises, sur l'absentéisme pour épuisement et maladies dont les TMS et finalement sur l'efficacité au travail sont également bien identifiées

# Facteurs contribuant aux risques psychosociaux en Europe

Agence Européenne pour la Santé et la Sécurité au Travail

Risk factor	EU-28 average
Having to deal with difficult customers, patients, pupils, etc.	58%
Time pressure	43%
Long or irregular working hours	23%
Poor communication or cooperation within the organisation	17%
Job insecurity	15%
Employees' lack of influence on their work pace or work	13%
Discrimination, for example due to gender, age or ethnicity	2%

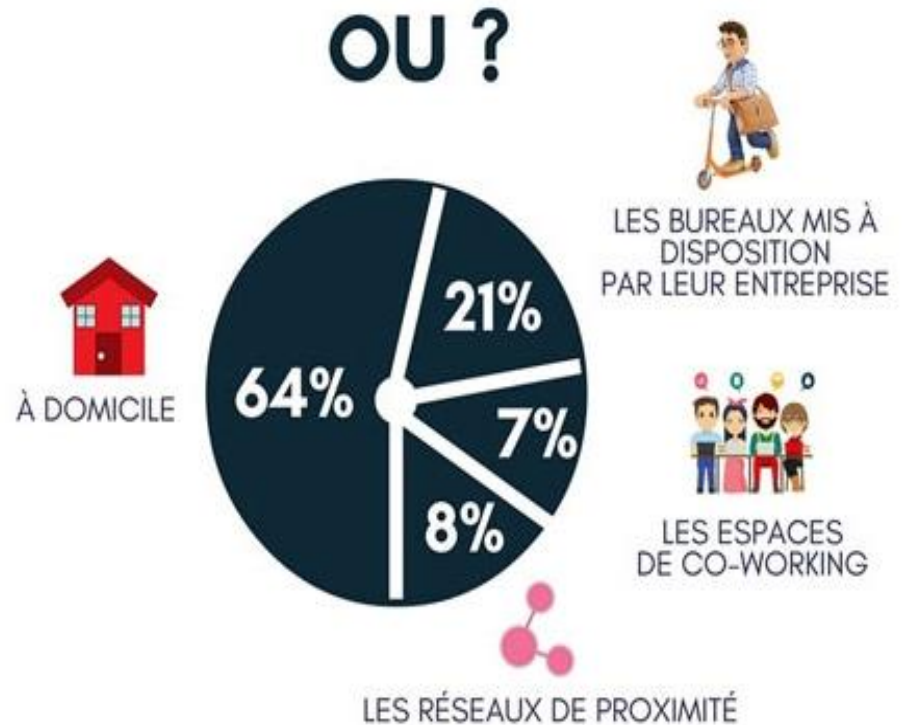
Base: all establishments in the EU-28.

Plus de 25 % des salariés en Europe se disent stressés par leur travail  
¾ des entreprises de l'UE déclarent au moins 1 facteur de RPS

# Le télétravail

Les chiffres sont variables selon les sources et la définition du télétravail :

- Selon RH chronos, 16,7 % des travailleurs concernés en 2017 avec au moins 1 j / semaine
- Selon la DARES, 8 %
- Si on combine les différents acteurs, on avait 8,4 % de télétravailleurs en 2009 en France vs 17,7 en Europe



- Moins d'absentéisme, plus de productivité, plus de gain de temps, meilleur ressenti en terme de qualité de vie
- Apprécié et demandé par beaucoup de salariés
- Encadrement moins enthousiaste avec plus de difficulté à gérer des salariés à distance, à manager l'équipe, moins de possibilités de contrôle



# L'impact des robots collaboratifs (COBOTS), exosquelettes et objets connectés

Opportunités d'améliorer certains tâches physiques mais aussi nouveaux risques de collisions, accidents, cadences imposées, perturbation du mouvement, déséquilibre postural, « robotisation » ....



NTAP : nouvelles technologies d'assistance physique

*J. Jocelyn et al, IRSST Canada  
JJ. Atain-Konadio, INRS*



ABB Robotique

# Les services de santé au travail face à ces enjeux ?

- Les évolutions organisationnelles dans le temps et l'espace vont rendre le suivi sanitaire des salariés plus difficile
- Le développement de l'auto-entreprenariat et des contrats très courts font que ces salariés échappent au suivi en santé au travail
- L'hyperconnexion et l'hypersollicitation informationnelle vont rendre plus complexe l'évaluation de la charge de travail qui sera surtout mentale et cognitive avec une dispersion attentionnelle forte
- La mise en place d'actions collectives de sensibilisation, information, formation qui sont pourtant indispensables pour éviter le mésusage des outils numériques devront se faire de manière adaptée à la dispersion des collectifs de travail
- L'accès au lieu de travail pourra être plus difficile

- Le suivi en santé au travail des salariés a été modifié depuis janvier 2017 par la loi « Travail » avec :
  - l'abandon de l'avis d'aptitude systématique à chaque visite médicale pour tous les salariés sauf si risques particuliers
  - La possibilité pour le médecin du travail d'adapter ce suivi à l'état de santé du travailleur et à ses risques et de déléguer certaines tâches
- Cela ne sera toutefois pas suffisant pour garantir un suivi adapté étant donné le manque de médecins du travail qui va s'aggraver fortement
- De nouvelles stratégies doivent être réfléchies, davantage en réseaux trans services interentreprises et à distance
- Les coopérations régionales sont déjà actuellement complexes à mettre en œuvre entre les différents acteurs de la prévention, qu'en sera-t-il demain ?

- Des expérimentations de télémédecine existent dans certaines régions mais encore rares
- Comment envisager la télémédecine pour des travailleurs en situation de souffrance psychologique avec une forte demande d'accompagnement de proximité ?
- Une réelle pluridisciplinarité avec suffisamment de professionnels formés qui seront des relais de proximité est plus que jamais nécessaire

Télémédecine en  
santé au travail ?



# Perspectives

- Les transformations en cours peuvent être de réelles opportunités de faire évoluer la prévention de certains risques de pénibilité et d'améliorer les compétences des opérateurs en valorisant les tâches sous réserve d'avoir anticiper, bien préparer et intégrer le facteur humain lors de la conception
- Mais il ne faut pas que cela se fasse au détriment d'autres risques tels que l'augmentation des accidents, l'isolement et la déshumanisation , l'hyperconnexion et l'appauvrissement des relations au travail, des temps d'échanges permettant la cohésion des équipes et de donner du sens au travail

# Perspectives

- Une vigilance forte est nécessaire pour suivre les effets sur la santé de ces nouveaux risques notamment sur les cadres et personnels d'encadrement de proximité
- Il faut préserver la protection sociale des travailleurs du numérique et leur permettre d'avoir accès à un suivi en santé au travail
- Une certaine protection est déjà prévue par la loi « Travail » notamment en matière d'accidents du travail pour les travailleurs des plateformes collaboratives ou à domicile
- Les services de santé au travail doivent mener une réflexion pour adapter leur fonctionnement, leurs moyens et leurs structures à ces nouveaux enjeux



Replacer l'humain au  
coeur  
des préoccupations !...

**Merci de votre attention**